

PARTICULIERS : UN COUP DE POUCE POUR VOS TRAVAUX !

ACCOMPAGNEMENT ET AIDES FINANCIERES POUR LES TRAVAUX DE RENOVATION ENERGETIQUE

Être conseillé pour améliorer l'isolation ou le système de chauffage de son logement devient facile en Vallée du Loir. Par téléphone, par email ou lors d'un rendez-vous, bénéficiez d'aides pour vos travaux de rénovation énergétique.

L'association SOLIHA apporte gratuitement des conseils techniques et trouve des aides financières pour les propriétaires occupants ou bailleurs. Sont concernés les travaux de chauffage, d'isolation, de ventilation et de fenêtres.

Pour toutes demandes d'informations ou de prises de rendez-vous :

02.43.42.12.72 – contact.sarthe@soliha.fr

Chaque mois, **de 10h à 12h30**, un conseiller vous reçoit lors de permanence dans six communes de la Vallée du Loir :

➔ **Loir-en-Vallée : 1^{er} mardi du mois**

A la Mairie, Place de la Mairie, Ruillé-sur-Loir, 72340 Loir-en-Vallée

➔ **Montval-sur-Loir : 1^{er} mercredi du mois**

Centre Social Intercommunal, 4 Rue de la bascule, Château-du-Loir, 72500 Montval-sur-Loir

➔ **Le Lude : 1^{er} jeudi du mois**

Maison des Services, 28 Place Neuve, 72800 Le Lude

➔ **La Flèche : 2^{ème} mercredi du mois**

Espace Fernand Guillot, 6 Rue Fernand Guillot, 72200 La Flèche

➔ **Le Grand-Lucé : 3^{ème} mercredi du mois**

Centre Social, 2 Rue de Belleville, 72150 Le Grand-Lucé

➔ **Mansigné : 3^{ème} jeudi du mois**

Mairie, 2 Place de la Mairie, 72510 Mansigné

« Je suis propriétaire d'un logement depuis plus de deux ans et je souhaite diminuer ma facture énergétique. »

Laurent et Cécile voulaient être mieux chauffés tout en diminuant leur facture, ils ont investi judicieusement : isolation des combles perdus par 30 cm de laine minérale ; installation d'une ventilation mécanique contrôlée hygro B ; remplacement de la chaudière par une chaudière à condensation avec horloge de programmation. Le montant des travaux s'élève à 11 183 € TTC.

Le conseiller SOLIHA, en plus de ses conseils techniques, a pu leur trouver les aides suivantes : 6 860 € de l'ANAH et 4 000 € de la Région. **Le couple n'a donc payé que 323 € TTC.**

Cette opération est menée en partenariat avec le PETR Pays Vallée du Loir, l'association SOLIHA (Solidaires pour l'Habitat), le Département et l'Agence Nationale de l'Habitat, pour une durée de trois ans.